

## Règlement du jeu concours « Rempart Mutuelle × Toulouse Olympique XIII »

**Organisateur :** Mutuelle du Rempart, 1 rue d'Austerlitz 31000 Toulouse Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité et immatriculée sous le N° SIREN 776950537 et affiliée à la Fédération Nationale de l'Innovation Mutualiste (FNIM)

Mutuelle soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Jeu organisé en partenariat avec le Toulouse Olympique XIII

**Durée :** Du 6 juin 2026 à 12h au 11 juin 2026 à 12h00 (heure de Paris).

**Participation :** Ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine. Jeu sans obligation d'achat. Une participation par compte. Les comptes créés pour l'occasion seront exclus.

**Lot :** jusqu'à 6 place(s) pour le match Toulouse Olympique XIII vs Leeds Rhinos – Super League, le 12 juin 2026 à 19h00, Stade Ernest wallon, Toulouse. Lot non remboursable, non échangeable, non cessible.

**Désignation du gagnant :** Tirage au sort le 11 juin 2026 parmi l'ensemble des commentaires valides (compte abonné, publication likée, ami tagué). Le gagnant sera contacté par message privé dans les 24h. En l'absence de réponse sous 48h, un nouveau tirage sera effectué.

**Données personnelles :** Conformément au RGPD, les données collectées sont utilisées uniquement dans le cadre de ce jeu concours. Droit d'accès et de rectification auprès de [dpo@rempartmutuelle.fr](mailto:dpo@rempartmutuelle.fr)

*Ce jeu concours n'est ni sponsorisé, ni administré, ni associé à Instagram ou Facebook (Meta Platforms, Inc.).*